

Commentaires de Raymonde Boschiero Trésorière Générale pour les comptes 2020 du B.N.

En cette année difficile, je regrette de ne pas pouvoir vous commenter de vive voix les comptes 2020 du B.N. Ci-dessous l'analyse de ces derniers.

Par rapport à 2019, pour l'ensemble de l'association, un peu plus de 93% de nos adhérents ont réglés leur cotisation pour 2020. Pour Saclay il est de 90%.

Quant aux dépenses elles sont bien entendu inférieures à l'an dernier la plupart de nos réunions n'ayant pas pu se tenir.

Analyse des dépenses : Sur les 20 € reçus par le B.N. il faut retirer 5 € pour l'abonnement au C.R (facultatif mais conseillé). et 3 € pour l'adhésion à l'UFR (automatique dès que l'on est adhérent à l'ARCEA), il reste 12 € par adhérent, qui concernent :

- **Les publications et les frais de routage** – Ces dépenses sont toujours sensiblement les mêmes puisque nous avons pu vous envoyer les 2 bulletins, qui font l'objet de 2 fois 4500 envois, A noter que c'est sur ce poste que le CEA nous verse une **participation de 20 000 €, qui couvre environ 65% de ces frais**. C'est également sur ce poste que figure l'envoi des convocations à l'A.G.

- **Les actions spécifiques et sociales – Formation** : concernent les honoraires versés à notre avocat, je vous rappelle que lors d'une demande de consultation la 1ere est prise en charge par le BN. Nous avons un nouvel avocat (l'ancien a pris sa retraite). Cette année il a été très peu consulté.

Pour les pensions de réversion, les remboursements concernent les frais pour une réunion qui s'est tenue au Ponant en début d'année afin de créer un document d'information sur les démarches à entreprendre par nos adhérents pour obtenir le versement des pensions de réversion.

- La Mutuelle **MHN**. Il s'agit de rembourser les frais aux 6 représentants élus de la commission mutuelle :

– pour une réunion au Ponant qui s'est tenue en début d'année et qui avait pour but de faire le point sur les accords actuellement en cours,

– pour une formation pour l'élaboration d'un cahier des charges pour la future mutuelle.

- **Action défense du nucléaire** – comprend :

. notre participation à l'association « Sauvons le climat »

. les frais du **GAENA** : Les participants à ce groupe qui se consultent beaucoup par internet doivent quand même se réunir pour coordonner leurs travaux, en

général 3 ou 4 fois par an. **Cette année, les dépenses concernent les frais de déplacement de la seule réunion qui a pu se réunir.** Ils se sont également consultés par visio conférence.

Les fiches élaborées par ce groupe, qui sont largement diffusées, sont très importantes, elles sont un des éléments qui nous permet d'obtenir la participation du CEA.

- ***Les frais de réception et de location.*** Nous essayons de tenir toutes nos réunions au siège du CEA, le Ponant dont les conditions nous sont favorables. **Les frais correspondent au seul C.A. qui a pu se tenir en début d'année.**

- **L'A.G.** Ce montant concerne l'acompte qui avait été versé au FIAT pour notre A.G. Celle-ci n'a pas pu se tenir mais malheureusement il n'a pas été possible d'en obtenir le remboursement.

- ***Les frais de déplacements*** : Il s'agit de rembourser les frais :

. des membres du Bureau National qui se sont rendus, aux assemblées annuelles des sections qui ont pu se tenir en début d'année, 3 en province et 2 en région parisienne, afin d'informer les adhérents sur l'ensemble des activités de l'A.R.C.E.A.

. avancés par les présidents de section et les membres élus, environ 25 personnes (dont la moitié vient de province) pour participer à l'Assemblée Générale et aux Conseils d'Administration. **1 seul C.A. au Ponant cette année en raison du coronavirus, et un autre par visio conférence Zoom**

- ***Les frais de Gestion et Financiers*** : Le BN a acquis un nouvel ordinateur, pour pouvoir effectuer des visio, et à procédé à l'installation du nouveau site internet